



Par notre **propre**

énergie

Mauricie



La réduction de la dépendance au pétrole en Mauricie

Plan d'action régional



Avril 2013



REMERCIEMENTS

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie tient à remercier tous les participants de la Table de concertation régionale pour la réduction de la dépendance au pétrole en Mauricie pour leur temps et leur précieuse collaboration. Merci!

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie tient également à remercier les partenaires suivants :

Partenaires principaux



Partenaire majeur



Partenaires de soutien

Lise St-Denis
Députée/M.P.
Saint-Maurice—Champlain

*Bureaux de circonscription
Constituency Offices*

Bureau principal / Main Office
632, 6ième Avenue / 632, 6th Avenue
Grand-Mère QC G9T 2H5
Tél./Tel. : 819-538-5291 / 1-866-255-4822
Télééc. /Fax: 819-538-7624

NPD

**Fier partenaire du CRE
Mauricie et du projet
« Par notre PROPRE
énergie ».**

Robert Aubin
Député fédéral de Trois-Rivières

214, rue Bonaventure
Trois-Rivières / G9A 2B1
Tél. : 819 371.1592 | Télééc. : 819 371.5912

Coordination

Patrick Simard, Directeur

Rédaction

Steven Roy Cullen, Agent de développement en environnement

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1 CONSTATS	2
2 VISION	3
3 PLAN D’ACTION	4
4 MISE EN ŒUVRE	8
ANNEXE 1	
Liste des membres de la <i>Table de concertation régionale de réduction de la dépendance au pétrole en Mauricie</i>	10
ANNEXE 2	
Pistes d’actions futures	12

INTRODUCTION

Tout le monde s'entend pour dire que les ressources pétrolières ne sont pas éternelles. Progressivement les ressources pétrolières deviendront de plus en plus rares. C'est pour parer à cette menace que la démarche *Par notre PROPRE énergie* a initié la réflexion sur la dépendance au pétrole de la Mauricie. Comment peut-on prévenir de façon durable les impacts de la raréfaction des ressources pétrolière en Mauricie? C'est la question à laquelle tente de répondre cette démarche.

Le présent plan d'action de réduction de la dépendance au pétrole en Mauricie est réalisé dans le cadre de la démarche *Par notre PROPRE énergie*, une initiative du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) en collaboration avec les 16 conseils régionaux de l'environnement du Québec. Il est le fruit d'une réflexion de la *Table de concertation régionale pour la réduction de la dépendance au pétrole en Mauricie*.

Initié par le Conseil régional de l'environnement Mauricie, la Table (voir l'annexe 1) avait pour mandat de réaliser le portrait énergétique régional et d'élaborer un plan d'action visant la réduction de la consommation de pétrole des Mauriciens. Le portrait énergétique visait l'obtention d'une meilleure compréhension de la consommation énergétique des Mauriciens ainsi qu'une meilleure connaissance des potentiels d'économie et de production d'énergie en Mauricie. Les principaux constats qui se sont dégagés des analyses du portrait énergétique régional ont donc alimenté les réflexions de la Table dans l'élaboration du plan d'action.

Le présent plan d'action retrace, premièrement, les principaux constats du portrait énergétique régional. Deuxièmement, il expose la vision ayant servi aux membres de la Table pour définir les actions du plan. Troisièmement, lesdites actions sont identifiées selon la priorisation effectuée au cours de la démarche. Enfin, il traite de la mise en œuvre de ces actions.

Ce plan d'action est en fait un plan de travail préliminaire global qui oriente vers les stratégies à mettre en œuvre pour réduire la dépendance au pétrole de la Mauricie.

1 CONSTATS

Le portrait énergétique régional a permis de déceler d'importantes problématiques concernant la consommation d'énergies non renouvelables en Mauricie. Les 12 principaux constats suivants se dégagent du portrait énergétique régional.

1. 50 % de la consommation énergétique des Mauriciens concerne le pétrole et le gaz naturel
2. La consommation de pétrole des Mauriciens est principalement due aux secteurs du transport des personnes et du transport des marchandises
3. Plusieurs propriétaires de véhicules détiennent plus d'un véhicule
4. Le nombre de véhicules par 100 habitants dépasse la moyenne provinciale
5. Le territoire mauricien affiche une faible densité de population et une forte présence de maisons individuelles indiquant une faible mixité
6. L'utilisation des modes de transport alternatifs est faible
7. La consommation du gaz naturel en Mauricie est principalement attribuable aux secteurs commercial et industriel
8. Le volume de gaz naturel consommé par client de Gaz Métro est plus important en Mauricie que dans le reste du Québec
9. Il existe en Mauricie toutes les expertises nécessaires au développement et au déploiement de technologies énergétiques environnementales
10. La Mauricie présente un bon potentiel pour le déploiement de techniques et de technologies employant l'énergie solaire ou la géothermie
11. La Mauricie, en tant que région de l'Énergie, dispose d'un bon potentiel de production d'hydroélectricité
12. La biomasse forestière offre des possibilités intéressantes de substitution aux énergies non renouvelables dans les secteurs du territoire situés à proximité des forêts exploités.

Partant de ces constats, les membres de la *Table de concertation régionale pour la réduction de la dépendance au pétrole en Mauricie* ont conclu de la nécessité d'entamer dès maintenant la réduction de la dépendance au pétrole. Sans se fixer un objectif global de réduction de consommation de pétrole, ils ont déterminé qu'il était nécessaire de renverser la tendance afin d'améliorer, plutôt qu'empirer, la santé sociale, environnementale et économique de la région.

Si aucune action n'est entreprise pour réduire la consommation régionale de pétrole, la prospérité future de la Mauricie tant aux plans social et environnemental qu'économique pourrait être en souffrir. C'est d'ailleurs ce constat général qui a inspiré l'énoncé de vision régionale.

2 VISION

Le fait d'assurer la prospérité sociale, environnementale et économique de la Mauricie par la réduction de la consommation de pétrole est au cœur de l'énoncé de vision régionale. La vision retenue pour les travaux de la Table est la suivante :

« Faire de la réduction de la consommation de pétrole et du développement de technologies énergétiques environnementales les piliers du développement durable de la région de l'Énergie. »

Cette vision a servi à orienter les travaux de la Table et à prioriser, dès la première rencontre, les secteurs où le potentiel de réduction de la consommation de pétrole était le plus important pour la région. Les secteurs du transport des personnes et du transport des marchandises ont ainsi été priorisés en raison de leur contribution déterminante aux quantités de combustibles fossiles consommées.

À ces deux premiers secteurs, il faut en ajouter, dans l'ordre, trois autres, soit les secteurs des bâtiments, de l'agriculture et de l'aménagement du territoire. Enfin, un dernier secteur d'intervention concerne des objectifs et des actions transversaux. L'ordre de ces secteurs constitue une priorisation pour faciliter le travail de la Table. Cette priorisation n'empêchera pas, lors de la mise en œuvre, la réalisation d'actions dans plusieurs secteurs de manière simultanée. En fait, il est même souhaitable que des actions soient réalisées de manière simultanée pour commencer le changement nécessaire sur tous les fronts.

3 PLAN D’ACTION

Afin d’arriver à renverser la tendance concernant la consommation de pétrole en Mauricie et de concrétiser la vision régionale, il fallait proposer des actions selon une approche holistique capable de prendre en considération l’interdépendance des causes de cette forte consommation de pétrole. En effet, il ne suffisait pas de s’attarder aux habitudes de transport des Mauriciens, mais aussi à l’aménagement du territoire affectant ces habitudes. Autrement dit, il fallait s’attarder également aux causes des causes pour réduire de manière pérenne et efficace la consommation de pétrole dans la région.

Un premier remue-méninges a été réalisé en n’imposant aucune limite. Les premières propositions ont été colligées et inscrites au plan d’action. Dans une deuxième phase, la Table a révisé chacun des secteurs d’intervention afin d’évaluer le besoin d’ajouter des actions. Enfin, dans une troisième phase, la Table a effectué une priorisation des actions selon une échelle de 1 à 3. Le tableau 3.1 indique l’échelle utilisée.

Tableau 3.1 Échelle de priorisation des actions

COTE	SIGNIFICATION
1	Action indispensable
2	Action nécessaire
3	Action souhaitable

Le résultat des travaux de la Table est une grille d’actions comprenant 6 secteurs d’intervention, 23 objectifs, 71 objectifs spécifiques et 110 actions. Parmi ces actions, 37 sont considérées indispensables, 33 sont considérées nécessaires et 40 sont considérées souhaitables. Les 37 actions indispensables constituent le plan d’action actuel. Il doit maintenant faire l’objet d’une validation sectorielle auprès des intervenants régionaux. Les tableaux des prochaines pages exposent les actions indispensables retenues pour former le plan d’action. Les actions nécessaires et souhaitables sont insérées à l’annexe 2 et constituent les pistes d’action supplémentaires.

ACTIONS INDISPENSABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
1. TRANSPORT DES PERSONNES			
1.1 - Réduire la consommation de pétrole des flottes d'autobus des sociétés de transport collectif de la Mauricie	1.1.1 - Modifier la technologie de propulsion	1.1.1.1 - Remplacer les autobus conventionnels en fin de vie par des autobus électrique, hydrogène ou hybride	Sociétés de transport collectif
	1.1.3 - Adapter la technologie de propulsion actuelle	1.1.3.1 - Équiper les autobus conventionnels de systèmes de réduction de la consommation de carburant	Sociétés de transport collectif
1.2 - Réduire la consommation de pétrole des flottes d'autobus servant au transport écolier	1.2.1 - Modifier la technologie de propulsion	1.2.1.1 - Remplacer au moins un autobus conventionnel en fin de vie par un autobus électrique, hydrogène ou hybride à chaque année	Transporteurs scolaires
	1.2.2 - Adapter la technologie de propulsion actuelle	1.2.2.1 - Équiper les autobus conventionnels de systèmes de réduction de la consommation de carburant	Transporteurs scolaires
	1.2.4 - Éviter le fonctionnement au ralenti	1.2.4.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des chauffeurs	Transporteurs scolaires
1.3 - Réduire la consommation de pétrole des flottes de taxis de la Mauricie	1.3.1 - Modifier la technologie de propulsion	1.3.1.1 - Inciter les propriétaires de taxi à remplacer leur véhicule en fin de vie par un véhicule électrique, hybride ou au gaz naturel	Regroupements de propriétaires de taxis et Conseil régional de l'environnement
1.4 - Améliorer la desserte en transport collectif entre les pôles urbains et industriels de la Mauricie et de la périphérie	1.4.2 - Développer l'offre de transport collectif sur l'axe Trois-Rivières - Shawinigan	1.4.2.1 - Faire connaître le service de navette du Réseau de transport de la Mauricie	Réseau de transport de la Mauricie
		1.4.2.3 - Développer un horaire fixe de passages de la navette du Réseau de transport de la Mauricie	Réseau de transport de la Mauricie
1.6 - Promouvoir le transport collectif	1.6.1 - Améliorer l'accessibilité au transport collectif	1.6.1.1 - Encourager l'instauration de passes universelles (ex. cartes étudiantes servant en tant que passe) ou de gratuité des transports collectifs pour les employés / étudiants	Roulons VERT
	1.6.2 - Réduire le temps d'attente et le temps de déplacement en transport collectif	1.6.2.1 - Arrimer les horaires des transports collectifs aux besoins des utilisateurs, en particulier, les employés et étudiants	Sociétés de transport collectif, ICI
	1.6.5 - Assurer un support aux sociétés de transport collectif afin qu'elles disposent des ressources humaines et financières nécessaires à l'octroi d'un service adéquat	1.6.5.1 - Explorer la faisabilité d'instaurer une taxe municipale sur l'essence dédiée au transport collectif	Villes et municipalités
1.7 - Promouvoir le transport actif	1.7.4 - Améliorer la sécurité du transport actif	1.7.4.4 - Sanctionner l'utilisation des bandes cyclables comme moyen de stationnement	Villes et municipalités
1.8 - Promouvoir le covoiturage ou l'autopartage	1.8.2 - Stimuler la demande pour le covoiturage	1.8.2.2 - Dédier des espaces de stationnement pour les covoitureurs et/ou l'autopartage	Propriétaires de stationnements
1.9 - Assurer une complémentarité des divers modes de déplacements alternatifs à l'auto-solo	1.9.1 - Améliorer la planification des déplacements domicile-travail	1.9.1.1 - Appliquer le plan de mobilité durable pour la Mauricie	MTQ, Conférence régionale des élus
1.10 - Gérer autrement les aires de stationnement	1.10.1 - Effectuer une discrimination positive afin de prioriser l'accès à certains types de population	1.10.1.1 - Vendre des permis de stationnement annuels en accordant une priorité aux utilisateurs provenant de l'extérieur du périmètre urbain desservi par les transports collectifs	Propriétaires de stationnements

ACTIONS INDISPENSABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
----------	---------------------	--------	-----------------------------

2. TRANSPORT DES MARCHANDISES ET VÉHICULES DE SERVICE

2.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles des flottes commerciales et des véhicules de service	2.1.2 - Modifier la technologie de propulsion	2.1.2.1 - Remplacer au moins un véhicule de transport des marchandises ou de service conventionnel en fin de vie par un véhicule électrique, hydrogène ou hybride	ICI
	2.1.4 - Adapter la technologie de propulsion actuelle	2.1.4.3 - Équiper les camions (18 roues) avec des jupes	ICI
	2.1.5 - Éviter le fonctionnement au ralenti	2.1.5.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des chauffeurs	ICI
	2.1.6 - Promouvoir les pratiques d'éco-conduite	2.1.6.1 - Offrir des formations aux pratiques d'éco-conduite aux chauffeurs	ICI
	2.1.8 - Optimiser la logistique de transport pour éviter le transport à vide et réduire le besoin pour de nouveaux véhicules	2.1.8.1 - Installer un système de télémétrie véhiculaire	ICI

3. BÂTIMENTS

3.1 - Réduire la consommation de mazout et de gaz naturel attribuable au chauffage des bâtiments et de l'eau	3.1.1 - Modifier la technologie de chauffage	3.1.1.3 - Remplacer les chaudières fonctionnant au mazout par des chaudières plus performantes ou utilisant d'autres sources énergétiques	ICI
	3.1.2 - Maximiser la diffusion des programmes d'incitation pour l'installation de chaufferie collective à la biomasse et à la géothermie	3.1.2.1 - Développer une stratégie de diffusion	Conseil régional de l'environnement
	3.1.3 - Adapter la technologie de chauffage actuel	3.1.3.2 - Diffuser les bons coups	Conseil régional de l'environnement
		3.1.3.3 - Installer des thermostats programmables et des contrôles automatisés	ICI, propriétaires domiciliaires
	3.1.4 - Abaisser le chauffage en périodes hors-pointes	3.1.4.2 - Favoriser l'adoption de procédures de gestion allant dans ce sens dans les ICI	Conseil régional de l'environnement
3.1.6 - Améliorer les performances en efficacité énergétique	3.1.6.1 - Réaliser des audits énergétiques	ICI	

ACTIONS INDISPENSABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
----------	---------------------	--------	-----------------------------

4. AGRICULTURE

4.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles utilisés par la machinerie agricole	4.1.1 - Améliorer les performances en efficacité énergétique	4.1.1.1 - Réaliser des audits énergétiques chez des entreprises en cultures végétales (grandes cultures et horticulture sauf serres)	MAPAQ et UPA
	4.1.2 - Optimiser les opérations culturales (épandage, ensilage, battage, etc.) pour réduire le nombre de litres de diesel/ha	4.1.2.2 - Fournir un appui technique aux agriculteurs	MAPAQ et UPA
4.2 - Réduire la consommation de mazout/propane attribuable au chauffage des bâtiments agricoles	4.2.1 - Améliorer les performances en efficacité énergétique	4.2.1.1 - Réaliser des audits énergétiques dans les bâtiments d'élevage	MAPAQ et UPA
		4.2.1.2 - Développer une stratégie de diffusion des différents programmes d'aide financière pour les mesures d'efficacité énergétique dans les fermes	MAPAQ et UPA

5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.2 - Assurer un aménagement du territoire favorable à l'écomobilité	5.2.3 - Développer le réseau routier primaire de manière intégrée	5.2.3.1 - Réaliser des aménagements du réseau routier primaire pour les modes de déplacement actifs et collectifs pour toute nouvelle rue ou réfection majeure	Villes et municipalités
	5.2.4 - Assurer un développement domiciliaire favorable au transport collectif et actif	5.2.4.1 - Consulter les sociétés de transport collectif pour tout projet de développement domiciliaire	Promoteur(s)

6. OBJECTIFS ET ACTIONS TRANSVERSAUX

6.1 - Améliorer l'accès à l'information concernant la réduction de la dépendance au pétrole	6.1.1 - Améliorer le suivi de la consommation de pétrole sur le territoire	6.1.1.1 - Développer des outils pour la collecte de données régionales	Conférence régionale des élus, Conseil régional de l'environnement
	6.1.2 - Répertorier les actions en cours visant la réduction de la dépendance au pétrole	6.1.2.1 - Effectuer un répertoire et une veille des actions en cours	Conseil régional de l'environnement
	6.1.3 - Promouvoir les projets à succès et diffuser les résultats	6.1.3.1 - Développer une plateforme de diffusion des projets à succès	Conseil régional de l'environnement
6.4 - Assurer la mise en œuvre du plan d'action	6.4.1 - Créer une dynamique favorable au changement	6.4.1.1 - Identifier un ou des porteurs pour les actions régionales	Conseil régional de l'environnement
		6.4.1.2 - Maintenir la Table de concertation régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole	Conseil régional de l'environnement

4 MISE EN ŒUVRE

Le premier défi sera d'amener les structures décisionnelles de la région à développer une vision commune en ce qui concerne la réduction de la dépendance au pétrole. Pour ce faire, un travail d'information et de sensibilisation devra être réalisé le plus tôt possible auprès de la Conférence régionale des élus, des MRC et des municipalités de la région car leur adhésion est primordiale. Une tournée régionale sur ce sujet doit donc être envisagée.

Le maintien et la consolidation de la Table de concertation régionale pour la réduction de la dépendance au pétrole est sans contredit essentiel à la mise œuvre de ce plan d'action. Elle permettra de déterminer les stratégies à adopter pour assurer l'adhésion des acteurs socioéconomiques régionaux au plan d'action et de répondre aux embûches qui se révéleront au cours de la démarche. Elle permettra également d'assurer la bonification du plan d'action au besoin.

Les principaux obstacles à la mise en œuvre soulevés durant les rencontres de la Table concernent essentiellement les ressources humaines et financières. La mise en œuvre nécessitera une coordination régionale et les ressources humaines nécessaires pour offrir un accompagnement des acteurs régionaux en matière de réduction de la dépendance au pétrole. Une mise en œuvre réussie du plan d'action exigera aussi des ressources financières et des leviers financiers supplémentaires à court et moyen terme afin d'inciter le changement. De plus, certaines actions novatrices et structurantes pour la région nécessiteront la conclusion d'ententes financières spécifiques. Toutefois, les sommes investies devraient être compensées par les économies réalisées en réduisant le déficit commercial régional dû à la consommation de pétrole.

La mise en œuvre du plan d'action de réduction de la dépendance au pétrole en Mauricie nécessitera au préalable une validation sectorielle et l'identification des porteurs d'actions. Les membres de la Table n'étant qu'un échantillon des acteurs socioéconomiques régionaux, cette étape servira à lancer une invitation à tous les intervenants de chaque secteur du plan d'action afin de valider les actions proposées et priorisées par la Table. Cette étape servira aussi à coordonner les actions et les projets régionaux selon une approche collaborative. Les intervenants invités pourront collaborer ensemble pour définir des objectifs communs ou même déterminer des projets communs. En fait, il est souhaité que ces rencontres sectorielles aboutissent à la création de comités de travail sectoriels pour effectuer le suivi des actions du plan par secteur.

Parmi les intervenants invités à prendre part aux rencontres sectorielles nécessaires à la validation du plan d'action, il faut mentionner les intervenants clés que sont la Société de transport de Trois-Rivières, la Régie de transport en commun de la Ville de Shawinigan et les autres membres du Réseau de transport de la Mauricie. Il faut aussi mentionner les intervenants clés que sont les municipalités et les MRC pour tout ce qui touche l'aménagement du territoire et le milieu bâti ainsi que les commissions scolaires pour tout ce qui touche le transport scolaire.

Une fois que la réalisation des actions aura pris son envol, un travail important de promotion des actions en cours réalisées devra être fait en région. Pour ce faire, la vitrine Internet www.quebecsanspetrole.com sera un outil à privilégier. Cependant, un travail régional de promotion sera aussi nécessaire et essentiel.

La mise en œuvre ne sera possible que par la participation active des acteurs socioéconomiques régionaux à travers le *Table de concertation régionale pour la réduction de la dépendance au pétrole en Mauricie* ou les comités de travail sectoriels. Un fait intéressant en ce sens, sans que ce souhait leur soit transmis, les membres actuels de la Table ont déjà exprimé leur intérêt à poursuivre les travaux.

ANNEXE 1

Liste des membres de la *Table de concertation régionale de réduction de la dépendance au pétrole en Mauricie*

Nom, Prénom	Poste	Organisation
Agbossou, Kodjo	Directeur de département	École d'ingénierie, UQTR
Angers, Donald	Directeur - Développement des affaires	Centre d'excellence en efficacité énergétique
Baron, Sandra	Conseillère en aménagement du territoire	Direction régionale de la Mauricie, MAMROT
Bernard, Hélène	Ingénieure - Responsable équipe agroenvironnement	Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
Guimont, Céline	Directrices affaires régionales	Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, MRN
Jutras, Sylvie	Conseillère en développement économique	Direction régionale de la Mauricie, MDEIE
Lafrance, Christian	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique	Commission scolaire de l'Énergie
Lavoie, André	Directeur général	Roulons VERT
Perrin, Martine	Conseillère en développement	Conférence régionale des élus de la Mauricie
Poudrier, Maurice	Président	Conseil régional de l'environnement Mauricie
Richard, Laurent	Commissaire industriel	CLD de Shawinigan
Roy Cullen, Steven	Agent de développement en environnement	Conseil régional de l'environnement Mauricie
Simard, Patrick	Directeur	Conseil régional de l'environnement Mauricie
St-Laurent, Julien	Spécialiste en environnement	Ville de Trois-Rivières
St-Yves, Marc-André	Agent de développement	Centre National en Électrochimie et en Technologies Environnementales
Tourigny, Alexandre	Chargé de projet en agroenvironnement	UPA Mauricie
Tremblay, Danielle	Agente de recherche et de planification socio-économique	Direction de la Mauricie - Centre-du-Québec, MTQ
Trudel, Félix	Aménagiste	MRC de Maskinongé

ANNEXE 2

Pistes d'actions

ACTIONS NÉCESSAIRES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
1. TRANSPORT DES PERSONNES			
1.1 - Réduire la consommation de pétrole des flottes d'autobus des sociétés de transport collectif de la Mauricie	1.1.4 - Éviter le fonctionnement au ralenti	1.1.4.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des chauffeurs	Sociétés de transport collectif
		1.1.4.2 - Optimiser les trajets et la conduite	Sociétés de transport collectif
1.4 - Améliorer la desserte en transport collectif entre les pôles urbains et industriels de la Mauricie et de la périphérie	1.4.2 - Développer l'offre de transport collectif sur l'axe Trois-Rivières - Shawinigan	1.4.2.2 - Augmenter le nombre de passages quotidiens de la navette du Réseau de transport de la Mauricie	Réseau de transport de la Mauricie
	1.4.4 - Développer l'offre de transport collectif	1.4.4.1 - Explorer la faisabilité d'un service de navette entre Trois-Rivières et Bécancour	Conférences régionales des élus de la Mauricie et du Centre-du-Québec
1.5 - Électrifier les transports personnels	1.5.1 - Poursuivre le développement du réseau régional de bornes de recharge électriques	1.5.1.1 - Installer des bornes de recharge électriques dans les stationnements publics et incitatifs	Villes et municipalités
	1.5.2 - Stimuler la demande pour les véhicules électriques	1.5.2.3 - Maximiser la diffusion de la campagne promotionnelle nationale pour encourager le remplacement des véhicules conventionnels par des véhicules électriques	Conseil régional de l'environnement
1.6 - Promouvoir le transport collectif	1.6.1 - Améliorer l'accessibilité au transport collectif	1.6.1.2 - Instaurer des stationnements incitatifs en périphérie de Shawinigan et de Trois-Rivières	Sociétés de transport collectif de Trois-Rivières et de Shawinigan, Villes de Trois-Rivières et de Shawinigan
		1.6.3.1 - Offrir des titres de transport à l'essai pour les employés / étudiants	ICI; Roulons VERT
	1.6.3 - Stimuler la demande pour les transports collectifs	1.6.3.2 - Organiser des journées de promotion du transport collectif	ICI; Roulons VERT
		1.6.3.3 - Développer des services de retour garanti à domicile pour les utilisateurs de transport durable (transport des personnes)	ICI; Roulons VERT
1.7 - Promouvoir le transport actif	1.7.3 - Stimuler la pratique du transport actif	1.7.3.1 - Organiser des journées de promotion du transport actif	ICI; Roulons VERT
	1.7.4 - Améliorer la sécurité du transport actif	1.7.4.3 - Diffuser les outils de sensibilisation pour le partage de la route	Roulons VERT
1.8 - Promouvoir le covoiturage ou l'autopartage	1.8.2 - Stimuler la demande pour le covoiturage	1.8.2.1 - Développer une campagne promotionnelle des plateformes/réseaux de covoiturage	ICI; Roulons VERT
1.9 - Assurer une complémentarité des divers modes de déplacements alternatifs à l'auto-solo	1.9.2 - Faciliter le transfert d'un mode de transport à un autre	1.9.2.1 - Évaluer la convivialité des pôles d'échanges intermodaux	Villes et municipalités
1.10 - Gérer autrement les aires de stationnement	1.10.2 - Réduire l'offre d'espaces de stationnement dans les centres urbains desservis par le transport collectif	1.10.2.1 - Réaménager les aires de stationnements en réduisant le nombre d'espaces longue durée	Propriétaires de stationnements

ACTIONS NÉCESSAIRES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
2. TRANSPORT DES MARCHANDISES ET VÉHICULES DE SERVICE			

2.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles des flottes commerciales et des véhicules de service	2.1.1 - Modifier le poids des véhicules	2.1.1.1 - Réaliser un projet pilote pour remplacer un camion conventionnel de collecte des matières résiduelles en fin de vie avec un camion en aluminium (25 % moins pesant)	RGMRM, entreprises de collecte des matières résiduelles
	2.1.4 - Adapter la technologie de propulsion actuelle	2.1.4.1 - Équiper les camions de collecte des matières résiduelles conventionnels, dont la vie utile restante est d'au moins 5 ans, d'un système de récupération d'énergie au freinage	RGMRM et entreprises de collecte des matières résiduelles
		2.1.4.2 - Équiper les véhicules de service et de transport de marchandises conventionnels en milieu urbain avec un système de type FMZ (maximisation du potentiel énergétique du carburant)	ICI
	2.1.7 - Modifier la technologie de réfrigération	2.1.7.1 - Remplacer les systèmes de réfrigération conventionnels en fin de vie par des systèmes de stockage de froid	ICI
2.3 - Réduire les distances parcourus par les produits et denrées	2.3.1 - Favoriser le développement de marchés de proximité dans la région	2.3.1.1 - Promouvoir le dépôt de projets au PDAAM et les bons coups	Conférence régionale des élus, Union des producteurs agricoles, MAPAQ
	2.3.2 - Favoriser l'achat local et améliorer la mise en marché des produits régionaux	2.3.2.1 - Promouvoir le dépôt de projets au PDAAM et les bons coups	Conférence régionale des élus, Union des producteurs agricoles, MAPAQ
	2.3.3 - Favoriser le développement de produits émergents, innovants ou visant un créneau de marché, dont la demande est soutenue par la présence de marchés de proximité	2.3.3.1 - Promouvoir le dépôt de projets au PDAAM et les bons coups	Conférence régionale des élus, Union des producteurs agricoles, MAPAQ
	2.3.4 - Revitaliser le créneau des abattoirs multi-espèces, de produits d'émergence ou à valeur ajoutée en Mauricie	2.3.4.1 - Promouvoir le dépôt de projets au PDAAM et les bons coups	Conférence régionale des élus, Union des producteurs agricoles, MAPAQ

3. BÂTIMENTS

3.1 - Réduire la consommation de mazout et de gaz naturel attribuable au chauffage des bâtiments et de l'eau	3.1.1 - Modifier la technologie de chauffage	3.1.1.1 - Mettre en place une chaufferie collective à la biomasse à un endroit opportun sur le territoire en substitution d'une chaudière au mazout	Promoteur(s)
		3.1.1.2 - Mettre en place une chaufferie collective à la géothermie à un endroit opportun sur le territoire en substitution d'une chaudière au mazout	Promoteur(s)
	3.1.3 - Adapter la technologie de chauffage actuelle	3.1.3.1 - Installer des systèmes captant l'énergie solaire ou de thermopompes d'appoint pour préchauffer l'air ou l'eau, selon le cas, des bâtiments	ICI, propriétaires domiciliaires
	3.1.5 - Maximiser la diffusion des programmes en efficacité énergétique des bâtiments	3.1.5.1 - Développer une stratégie de diffusion	Conseil régional de l'environnement

ACTIONS NÉCESSAIRES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
----------	---------------------	--------	-----------------------------

4. AGRICULTURE

4.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles utilisés par la machinerie agricole	4.1.2 - Optimiser les opérations culturales (épandage, ensilage, battage, etc.) pour réduire le nombre de litres de diesel/ha	4.1.2.1 - Réviser la planification des opérations culturales	Agriculteurs
	4.1.4 - Réduire le recours à la machinerie agricole	4.1.4.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation pour encourager le travail réduit du sol et le semis direct	MAPAQ et UPA
		4.1.4.2 - Réaliser une campagne de sensibilisation pour encourager la consommation raisonnée d'engrais chimiques et de pesticides sur les fermes	MAPAQ et UPA

5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1 - Assurer un aménagement du territoire favorable à la construction durable	5.1.1 - Maximiser l'application du guide du MAMROT concernant les bonnes pratiques en matière d'aménagement et de bâtiment durable	5.1.1.1 - Développer une formation à l'intention des élus et de certains employés des villes et municipalités	MAMROT, Conseil régional de l'environnement
5.2 - Assurer un aménagement du territoire favorable à l'écomobilité	5.2.2 - Améliorer le réseau de transport actif dans les axes de déplacements domicile-travail	5.2.2.1 - Mettre en place des pistes cyclables et des bandes cyclables sécuritaires dans tous les grands axes urbains de déplacement domicile-travail	Villes et municipalités
	5.2.5 - Maximiser l'application du guide du MAMROT concernant l'aménagement et l'écomobilité	5.2.5.1 - Développer une formation à l'intention des élus et de certains employés des villes et municipalités	MAMROT, Conseil régional de l'environnement

ACTIONS SOUHAITABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels	
1. TRANSPORT DES PERSONNES				
1.1 - Réduire la consommation de pétrole des flottes d'autobus des sociétés de transport collectif de la Mauricie	1.1.2 - Modifier le carburant	1.1.2.1 - Alimenter les autobus conventionnels encore en service avec du biodiesel (E10) sur l'ensemble des réseaux à moyen terme	Sociétés de transport collectif	
	1.2 - Réduire la consommation de pétrole des flottes d'autobus servant au transport écolier	1.2.3 - Modifier le carburant	1.2.3.1 - Alimenter les autobus conventionnels encore en service avec du biodiesel (E10) sur l'ensemble des réseaux à moyen terme	Transporteurs scolaires
1.3 - Réduire la consommation de pétrole des flottes de taxis de la Mauricie	1.3.2 - Favoriser l'accès à un réseau de bornes de recharge électriques	1.3.2.1 - Inciter l'installation de bornes de recharge électriques dans les emplacements réservés pour les taxis	Regroupements de propriétaires de taxis et Conseil régional de l'environnement	
	1.3.3 - Éviter le fonctionnement au ralenti	1.3.3.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des chauffeurs	Regroupements de propriétaires de taxis et Conseil régional de l'environnement	
1.4 - Améliorer la desserte en transport collectif entre les pôles urbains et industriels de la Mauricie et de la périphérie	1.4.1 - Diversifier les modes de transport collectif et améliorer l'intermodalité	1.4.1.1 - Rétablir un service de transport ferroviaire pour les passagers sur la Rive-Nord	Propriétaires des voies ferrées	
	1.4.2 - Développer l'offre de transport collectif sur l'axe Trois-Rivières - Shawinigan	1.4.2.4 - Mettre en place un système de transport collectif interurbain électrique, hybride ou hydrogène sur l'axe Trois-Rivières - Shawinigan	Chambres de commerce et promoteur(s)	
	1.4.3 - Développer l'offre de transport collectif sur l'axe Montréal - Trois-Rivières - Québec	1.4.3.1 - Remplacer les autobus conventionnels en fin de vie par des autobus électrique, hydrogène ou hybride		Orléans Express
		1.4.3.2 - Explorer la faisabilité de mettre en place un monorail électrique		Gouvernement du Québec
1.5 - Électrifier les transports personnels	1.5.1 - Poursuivre le développement du réseau régional de bornes de recharge électriques	1.5.1.2 - Développer une campagne promotionnelle de l'installation des bornes de recharge électriques dans les stationnements des ICI	Chambres de commerce et Conseil régional de l'environnement	
		1.5.2.1 - Dédier des espaces de stationnement aux véhicules électriques	Propriétaires de stationnements	
	1.5.2 - Stimuler la demande pour les véhicules électriques	1.5.2.2 - Inciter les propriétaires de stationnements à offrir des places gratuites pour les véhicules électriques		ICI, villes et municipalités
		1.5.2.4 - Développer une campagne promotionnelle pour encourager le remplacement des véhicules récréatifs conventionnels par des véhicules récréatifs électriques		Conseil régional de l'environnement
1.6 - Promouvoir le transport collectif	1.6.2 - Réduire le temps d'attente et le temps de déplacement en transport collectif	1.6.2.2 - Installer un système de suivi en temps réel du service de transport collectif offert à Shawinigan et à Trois-Rivières	Sociétés de transport collectif de Trois-Rivières et de Shawinigan	
	1.6.4 - Améliorer le confort des usagers du transport collectif	1.6.4.1 - Construire des aires d'attentes chauffées aux différents terminus	Sociétés de transport collectif, villes et municipalités	
		1.6.4.2 - Construire des abribus aux arrêts ne disposant pas d'abribus	Sociétés de transport collectif, villes et municipalités	
	1.6.5 - Assurer un support aux sociétés de transport collectif afin qu'elles disposent des ressources humaines et financières nécessaires à l'octroi d'un service adéquat	1.6.5.2 - Explorer la faisabilité d'instaurer des péages routiers		À déterminer

ACTIONS SOUHAITABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
----------	---------------------	--------	-----------------------------

1. TRANSPORT DES PERSONNES (suite)

1.7 - Promouvoir le transport actif	1.7.1 - Améliorer l'accessibilité au transport actif	1.7.1.1 - Explorer la faisabilité de mettre en place un système de vélopartage	Roulons VERT
		1.7.1.2 - Augmenter le nombre de supports à vélos tout en assurant une bonne répartition de	ICI
	1.7.2 - Améliorer le confort des personnes qui pratiquent le transport actif	1.7.2.1 - Aménager des vestiaires et des douches pour les employés des ICI lorsque possible	ICI
		1.7.2.2 - Aménager des abris couverts pour vélos	ICI
		1.7.2.3 - Inciter les ICI à effectuer les rénovations nécessaires à l'aménagement de vestiaires et de douches et d'abris couverts pour vélos	Roulons VERT, Conseil régional de l'environnement
	1.7.3 - Stimuler la pratique du transport actif	1.7.3.2 - Développer des services de prêts / location de vélos	ICI
		1.7.3.3 - Mettre en place un système d'entretien de vélos pour les employés / étudiants	ICI; Roulons VERT
	1.7.4 - Améliorer la sécurité du transport actif	1.7.4.1 - Mettre en place des bus-cyclistes (convois cyclistes)	ICI; Roulons VERT
1.7.4.2 - Installer des délinéateurs sur les bandes cyclables existantes		Villes et municipalités	
1.8 - Promouvoir le covoiturage ou l'autopartage	1.8.1 - Améliorer l'accessibilité au covoiturage et à l'autopartage	1.8.1.1 - Explorer la faisabilité de créer / implanter un système de véhicules partagés en Mauricie	Roulons VERT
1.9 - Assurer une complémentarité des divers modes de déplacements alternatifs à l'auto-solo	1.9.1 - Améliorer la planification des déplacements domicile-travail	1.9.1.2 - Favoriser l'adoption de Plans de gestion des déplacements dans les ICI	ICI et grands générateurs de déplacements

2. TRANSPORT DES MARCHANDISES ET VÉHICULES DE SERVICE

2.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles des flottes commerciales et des véhicules de service	2.1.3 - Modifier le carburant	2.1.3.1 - Alimenter les véhicules conventionnels encore en service avec du biodiesel (E10)	ICI
2.2 - Optimiser l'inter-modalité et la trans-modalité dans le transport des marchandises intra-régionale.	2.2.1 - Maximiser l'utilisation du transport ferroviaire pour les marchandises	2.2.1.1 - Évaluer l'efficacité des pôles d'échanges intermodaux	Exploitants de ressources naturelles (ex: mines, matière ligneuse, etc.), industrie ferroviaire et le Parc portuaire de Trois-Rivières
2.3 - Réduire les distances parcourus par les produits et denrées	2.3.5 - Promouvoir les potagers personnels, collectifs et communautaires	2.3.5.1 - Offrir de l'appui technique aux instigateurs de projets d'implantation de potagers	Organismes communautaires, Conseil régional de l'environnement

ACTIONS SOUHAITABLES

Objectif	Objectif spécifique	Action	Acteurs porteurs potentiels
----------	---------------------	--------	-----------------------------

3. BÂTIMENTS

3.1 - Réduire la consommation de mazout et de gaz naturel attribuable au chauffage des bâtiments et de l'eau	3.1.4 - Abaisser le chauffage en périodes hors-pointes	3.1.4.1 - Maximiser la diffusion des campagnes nationales de sensibilisation auprès des ménages	Conseil régional de l'environnement
3.2 - Faire appliquer les principes de construction durable	3.2.1 - Intégrer les principes de construction durable dans les politiques et règlements municipaux concernant la construction	3.2.1.1 - Apporter des modifications au règlement sur la construction allant dans le sens de la construction durable	Villes et municipalités
		3.2.1.2 - Adopter une politique sur le bâtiment durable	Villes et municipalités

4. AGRICULTURE

4.1 - Réduire la consommation de combustibles fossiles utilisés par la machinerie agricole	4.1.3 - Modifier la technologie de propulsion	4.1.3.1 - Réaliser un projet pilote visant l'utilisation d'un tracteur électrique chez une entreprise horticole	MAPAQ et UPA
	4.1.5 - Stimuler la demande pour des véhicules agricoles fonctionnant avec un carburant alternatif	4.1.5.1 - Développer une campagne promotionnelle pour encourager le remplacement des véhicules en fin de vie	Conseil régional de l'environnement

5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.2 - Assurer un aménagement du territoire favorable à l'écomobilité	5.2.1 - Améliorer le réseau de transport collectif dans les axes de déplacements domicile-travail	5.2.1.1 - Explorer la faisabilité de créer / implanter un système de voies réservées pour les covoitureurs, les autobus et les taxis	Villes et municipalités
	5.2.2 - Améliorer le réseau de transport actif dans les axes de déplacements domicile-travail	5.2.2.2 - Remplacer les bandes cyclables des grandes artères par des pistes cyclables	Villes et municipalités
	5.2.4 - Assurer un développement domiciliaire favorable au transport collectif et actif	5.2.4.2 - Réaliser et adopter un plan de mobilité durable pour Trois-Rivières et Shawinigan	Villes et municipalités

6. OBJECTIFS ET ACTIONS TRANSVERSAUX

6.2 - Réduire le besoin de déplacement	6.2.1 - Favoriser le télé-travail	6.2.1.1 - Développer des politiques de télé-travail	ICI
6.3 - Réduire la consommation de combustibles fossiles dans des secteurs secondaires	6.3.1 - Promouvoir les équipements électriques (BBQ, tondeuses)	6.3.1.1 - Réaliser une campagne de sensibilisation du public	Conseil régional de l'environnement

